

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

1/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit	BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN
Code du produit	85849409
Numéro d'AMM	2189993
Identifiant UFI	JPTN-5DCP-7Y7Y-00Q7

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation	Fongicide, bactéricide Produit de protection des plantes (REACH PC27) WP : poudre mouillable Produit phytopharmaceutique
-------------	---

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	SBM Life Science S.A.S 60, chemin des Mouilles 69130 Ecully France +33 (0)4 37 64 32 00 (pendant les heures de travail uniquement) Email : sds@sbm-company.com
-------------	--

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

ORFILA INRS Centre Antipoison	01 45 42 59 59
-------------------------------	----------------

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classement conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Dangers physiques :

Non classé

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

2/17

Date de création : 19/03/2019

Date de révision : 24/10/2023

Version : 05 / France

Dangers pour la santé :

Non classé

Dangers pour l'environnement :

Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique - Catégorie 1 -
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique - Catégorie 1 -
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au Règlement (CE) N°1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, et à ses amendements.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette : Aucun

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Attention

Mentions de danger :

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence :

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire l'étiquette avant utilisation.
P261 Ne pas respirer les poussières/aérosols.
P264 Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P501 Eliminer le contenu/récipient dans une déchèterie ou par un organisme agréé.

Mentions supplémentaires :

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Étiquetage supplémentaire :

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

SPe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

3/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

UFI JPTN-5DCP-7Y7Y-00Q7

2.3 Autres dangers

Les constituants du mélange ne sont pas classés comme PBT, vPvB.
Les constituants ne sont pas classés comme SVHC.

Formation possible d'un mélange poussières / air inflammable.

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 Substances

Non concerné.

3.2 Mélanges

Nature Chimique

WP : poudre mouillable

Composants dangereux

Mentions de danger conformément au Règlement (CE) N° 1907/2006.

Ingrédients	N° CAS N° CE N° Index	N° REACH / Enreg.	Classification Règlement 1272/2008/CE	Danger Environnement	% (m/m)
Bouillie bordelaise technique	8011-63-0 616-932-1 /	Exempté	Acute Tox. 4, H332 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410	ATE = 1,97 mg/l 10 1	71,8 < x < 80,0

Autres informations

Pour le texte complet des mentions H indiquées dans cette section, se reporter à la section 16.

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez un numéro d'urgence, un centre antipoison ou un médecin ou si vous allez consulter pour un traitement.

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

4/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

Inhalation	Sortir la victime au grand air, et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement les yeux à l'eau claire avec une faible pression et si possible tiède, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures. Retirer les lentilles de contact et continuer de rincer. Obtenir des soins médicaux si l'irritation persiste.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement à l'eau avec un savon doux. Obtenir des soins médicaux si une irritation ou une éruption cutanée apparaît. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Ingestion	Appeler un médecin. Ne pas faire vomir, sauf en cas d'indication contraire par le médecin. Ne rien donner à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la maintenir en position allongée avec la tête plus basse que le corps et les genoux semi-p pliés. Ne jamais rien donner à ingérer à une personne inconsciente.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Risque d'altérations rénales et hépatiques. A la suite de l'inhalation, de la fièvre peut survenir, ainsi qu'une irritation cutanée et oculaire. Brûlures dans la bouche et le pharynx, nausées, selles aqueuses et sanglantes, diarrhées, diminution de la tension artérielle.
------------------	--

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Risques	Pas d'informations disponibles.
Traitement	En cas d'ingestion, antidote : EDTA, BAL ou pénicillamine. Traitement symptomatique. Un lavage gastrique avec une solution lacto-albumine peut être nécessaire

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Mélange non inflammable. Seuls le récipient et l'emballage sont inflammables.

Moyens appropriés	Mousse résistant à l'alcool, poudre chimique (poudre sèche), dioxyde de carbone, eau pulvérisée.
Moyens inappropriés	Jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

5/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Pas d'informations disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu Vêtements de protection pour tout le corps, équipement complet. Appareil respiratoire autonome.

Informations supplémentaires Rester en amont des flammes. Refroidir les emballages à proximité des flammes. Ne pas déverser les eaux d'extinction dans l'environnement.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions pour les non-secouristes Ne pas respirer les poussières. Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation suffisante. Evacuer la zone dangereuse et respecter les procédures d'urgence.

Précautions pour les secouristes Veiller à ce que le local soit correctement ventilé. Porter un équipement de protection individuelle adéquat. Isoler la zone dangereuse et refuser l'entrée aux personnes inutiles et non protégées.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Eviter l'écoulement dans les égouts, les fossés, les cours d'eau et le sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes pour le confinement Contenir le déversement et récupérer du matériel si c'est possible.

Méthodes de nettoyage Couvrir le mélange répandu au sol (sciure de bois, sable, terre, vermiculite...), balayer et pelleter le produit solide. Puis le recueillir dans un récipient approprié pour élimination. Ne pas nettoyer la zone contaminée avec de l'eau. Ne pas utiliser de brosses ou d'air comprimé pour nettoyer les surfaces ou les vêtements.

Autres conseils Pas d'autres conseils.

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

6/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

6.4 Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir les mesures de protection sous les sections 8 et 13.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Garder l'emballage fermé durant le stockage. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer durant la manipulation/utilisation. Manipuler à l'abri du vent.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion Minimiser les poussières pour éviter la formation d'un mélange air/poussières explosible.

Mesures d'hygiène Après manipulation, bien se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Les vêtements souillés doivent rester sur la zone de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Conserver le récipient bien fermé. Stocker dans un endroit frais et sec à l'abri de l'humidité, des températures élevées et du gel. Stocker le produit dans un local fermé à clé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Précautions pour le stockage en commun Ne pas stocker de nourriture, boissons ou nourriture pour animaux dans le même local.

Matériaux appropriés Stocker uniquement dans l'emballage d'origine.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Fongicide à utiliser dilué. Se reporter à l'étiquette et aux conditions d'utilisation.

Ne pas appliquer si des pluies ou un épisode venteux sont prévus.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition professionnelles ne sont pas déterminées pour le mélange.

Pour les composants :

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

7/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

Types d'exposition (professionnelles, biologiques)	Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	Sources de l'exposition	m.à.j	Base
VLEP 8 heures	Poussières réputées sans effet spécifique	115-10-6	7 mg/m ³ (inhalable) 3,5 mg/m ³ (respirable)	/	/	France

Autres informations :

Pas d'autres données disponibles.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation et une évacuation appropriée. Les douches oculaires et douches de sécurité doivent être placées à proximité des postes de travail.

Équipement de protection individuelle

Toutes les mesures de protection collective doivent être installées et mises en œuvre avant d'envisager de recourir aux équipements de protection individuelle. Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas, il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire

Éviter de respirer les poussières.

Lors de la préparation du mélange et en présence d'une ventilation insuffisante, utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 149.

Protection des mains

Se laver les mains après manipulation.

En cas d'utilisation prolongée ou répétée, il est recommandé de porter des gants conformes à la norme NF EN 374. Ne plus utiliser les gants en cas de contamination interne du gant, de perforation ou lorsque la contamination externe ne peut être enlevée.

Protection des yeux

Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de sécurité avec des protections latérales conformes à la norme NF EN 166.

Protection de la peau et du corps

Éviter le contact avec la peau. Porter un vêtement de protection couvrant le corps.

Laver les vêtements après utilisation.

Protections thermiques

Pas d'informations disponibles.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

8/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

Contrôles pour la protection de l'environnement

Tout déversement dans l'environnement doit être évité. Ne pas contaminer les égouts, les eaux superficielles et souterraines.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Solide poudre
Couleur	Légèrement turquoise
Odeur	Sans odeur
Point de fusion / point de congélation	Non disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible
Inflammabilité	Non inflammable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Non disponible
Point éclair	Non applicable
Température d'auto-inflammation	> 400 °C
Température de décomposition	> 200 °C
pH	6 - 8 – 1%, 20°C -
Viscosité cinématique	Non concerné
Solubilité dans l'eau	Pratiquement insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible
Pression de vapeur	Non applicable
Densité relative	0,63 – 0,68
Densité de vapeur relative	Non disponible
Caractéristiques des particules	6,5 µm

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

9/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique Pas de données disponibles.

Autres caractéristiques de sécurité

Formation de mélanges poussières/air explosibles Formation possible d'un mélange air/poussières en milieu confiné.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Décomposition thermique Pas de données disponibles.

10.2 Stabilité chimique

Stabilité chimique Le produit est stable dans les conditions recommandées pour le stockage et la manipulation. Stable à la lumière, l'humidité et la chaleur.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Pas de données disponibles.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter Corrosif à long terme pour le fer, les métaux et les alliages en présence de l'eau, de l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Matières incompatibles Les acides et les sels d'ammoniums dissolvent partiellement le produit.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux La décomposition thermique ($T > 200$ °C) peut produire des composés de type SO_x .

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

10/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale	DL50 > 2 000 mg/kg – Rat – Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par inhalation	CL50 = 5,06 mg/l - Rat, 4H - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	DL50 > 2 000 mg/kg – Rat – Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Irritation / corrosion cutanée	Non irritant – Lapin -
Lésions oculaires graves / irritation oculaire	Aucun effet – Lapin -
Sensibilisation respiratoire	Pas de données disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Sensibilisation cutanée	Non sensibilisant – Cochon d'Inde -

Evaluation de la cancérogénicité :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la mutagénicité sur cellules germinales :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation de la toxicité pour la reproduction :

Pas de données disponibles.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

11/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique / exposition répétée) :

Exposition unique :	Pas de données disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
Exposition répétée :	Pas de données disponibles. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration :

Pas de données disponibles.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien :

Ce mélange ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison de leurs propriétés de perturbation endocrinienne, ni n'a été identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon les critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission et le règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

Autres informations :

Pas d'autres données disponibles.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité pour les poissons	CE50 = 0,25 mg/l <i>Oncorhynchus mykiss</i> (Truite-arc-en-ciel) 96 heures
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	NOEC = 0,0835 mg/l <i>Daphnia magna</i> (Daphnie) 21 jours
Toxicité pour les plantes aquatiques	Pas d'informations disponibles.
Toxicité pour les abeilles	Pas d'informations disponibles.
Toxicité pour les vers de terre	Pas d'informations disponibles.

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

12/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

Toxicité pour les oiseaux Pas d'informations disponibles.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité Le cuivre est fortement adsorbé par les sols et n'est pas dégradable.

Koc Pas d'informations disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Le cuivre ne se bioaccumule pas. Les organismes excrètent du cuivre de façon naturelle.

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Le cuivre dans le sol se fixe sur la matière organique. La teneur en matière organique du sol et le pH déterminent le degré de disponibilité du cuivre. La forte fixation du cuivre sur les différents composants du sol entraîne un lessivage extrêmement faible. La mobilité vers les strates profondes du sol est insignifiante.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPvB

Évaluation PBT et vPvB Le mélange ne répond pas aux critères PBT et vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien Ce mélange ne contient pas de substance(s) figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, en raison de leurs propriétés de perturbation endocrinienne, ni n'a été identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon les critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission et le règlement (UE) 2018/605 de la Commission, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %.

12.7 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire Aucun autre effet écologique n'est à mentionner spécialement. Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précautions pour l'environnement lors de l'application du produit.

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

13/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Généralités	Eviter les écoulements dans l'environnement. Manipuler les emballages non nettoyés comme le produit lui-même. Ne pas mélanger le produit ou l'emballage avec d'autres déchets.
Produit	Pour l'élimination des produits non utilisables, faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des produits dangereux. Le produit doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes.
Emballages contaminés	Réemploi de l'emballage interdit. Ne pas jeter dans l'environnement. Ne pas jeter dans les poubelles ménagères, mais éliminer l'emballage avec ou sans produit en déchetterie ou par un organisme agréé.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Mélange non classé pour le transport

ADR/RID/ADN

14.1 Numéro ONU	UN3077
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (TECHNICAL BORDEAUX MIXTURE)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4 Groupe d'emballage	III
14.5 Danger pour l'environnement	Polluant marin

Cette classification n'est en principe pas valable pour le transport par bateau-citerne sur les voies navigables. Veuillez-vous adresser au fabricant pour plus d'informations.

IMDG

14.1 Numéro ONU	Non applicable.
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Danger pour l'environnement	Non applicable.

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

14/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

IATA

14.1 Numéro ONU	Non applicable.
14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable.
14.5 Danger pour l'environnement	Non applicable.

Produit éligible à l'exemption prévue aux dispositions spéciales A197 (IATA), 375 (ADR) et au point 2.10.2.7 (IMDG).

Disposition spéciale 375 de l'ADR (2015), pour les substances dangereuses pour l'environnement, qui ne répondent pas aux critères inclus dans d'autres classes :

Quand ils sont transportés dans des emballages simples ou des emballages combinés contenant :

- une quantité nette par emballage simple ou intérieur inférieure ou égale à 5 l pour les liquides, ou
- ayant une masse nette par emballage simple ou intérieur inférieure ou égale à 5 kg pour les solides.

Cette exemption pour les matières dangereuses du point de vue de l'environnement est applicable à condition que les emballages satisfassent aux dispositions générales de conditionnement des paragraphes 4.1.1.1, 4.1.1.2 et 4.1.1.4 à 4.1.1.8 de l'ADR.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas de précautions particulières à prendre par l'utilisateur.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

SECTION 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations supplémentaires

Classement ICPE	Nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (France) ICPE (Circulaire UIC ref. 603 du 3 Février 2014 révisée en Octobre 2014) : 4510
------------------------	---

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

15/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

Conformité aux annexes REACH Les composants mentionnés en section 3.2 ne sont pas cités, en date de réalisation de la présente FDS :

- dans l'Annexe XIV du Règlement CE REACH 1907/2006 concernant la liste des substances soumises à autorisation ;
- dans l'Annexe XVII du Règlement CE REACH 1907/2006 concernant les restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.

Dispositions particulières :

Mélange répondant à la Réglementation des produits phytopharmaceutiques CE 1107/2009.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas exigée pour ce produit.

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Texte des mentions de danger (phrases H) mentionnées dans les Section 2 et 3 :

H332	Nocif par inhalation.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Texte des classes et des catégories de danger citées dans les Sections 2 et 3 :

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë (par inhalation), catégorie de danger 4
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 1
Aquatic Acute 1	Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique – Catégorie de danger 1 –
Aquatic Chronic 1	Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique – Catégorie de danger 1 –

Abréviations et acronymes

ADI / DJA	Acceptable Daily Intake / Dose Journalière Acceptable
ADN	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieure
ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ARfD	Acute Reference Dose / Dose de Référence Aiguë
ATE/ETA	Acute Toxicity Estimate / Estimation de la Toxicité Aiguë
BCF	Bioconcentration Factor / Facteur de bioconcentration
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
No.-CE	Numéro d'enregistrement CE (Communauté Européenne)

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

16/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

CEx	Concentration d'Effet pour X%
CEbx	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la biomasse algale
CEx	Concentration d'une substance produisant X % d'effet sur la croissance algale
CLP	Classification, Labelling, Packaging regulation
CIx/ICx	Concentration d'Inhibition pour X%
CLx/LCx	Concentration Létale pour X%
Conc.	Concentration
DLx/LDx	Dose Létale pour X%
DMEL	Derived Minimal Effect Levels / Dose Dérivée d'Exposition Minimale
DNEL	Derived No Effect Level / Dose Dérivée Sans Effet
DSENO	Dose Sans Effet Observable
EC Number	EINECS and ELINCS Number
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
EN/NE	Norme européenne
EU/UE	Union Européenne
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IBC	International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk (IBC Code); Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)
ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
Koc	Coefficient d'absorption
LOEC/LOEL	Concentration/Dose minimale avec effet observé
MARPOL	MARPOL : International Convention for the prevention of marine pollution from ships - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NOEC/NOEL	Concentration/Dose Sans Effet Observé pour la totalité des organismes exposés. NOEC/NOEL en anglais.
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
OSHA	Agence Européenne pour la Sécurité et la Santé au Travail
PBT	Persistent, Bioaccumulative and Toxic substances / Substance persistante, bioaccumulable et toxique
PNEC	Predicted No Effect Concentration / Concentration prédite sans effet sur l'environnement
Pow	Coefficient n-octanol / eau
REACH	Enregistrement, Evaluation, Autorisation des substances chimiques
RID	Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
S.A/A.S	Substance Active
STOT	Specific Target Organ Toxicity / Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles
SVHC	Substance of Very High Concern / Substance extrêmement préoccupante
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition

BOUILLIE BORDELAISE NC20K JARDIN

17/17

Date de création : 19/03/2019
Date de révision : 24/10/2023
Version : 05 / France

VLEP	Valeur Limite d'Exposition Professionnelle
vPvB	Very Persistent and Very Bioaccumulative substances / substance très persistante et bioaccumulable
UN/NU	Nations Unies

Méthodes utilisées :

La classification du mélange « Bouillie bordelaise NC20K Jardin » a été définie selon les méthodes décrites dans le Règlement 1272/2008, en ce qui concerne les dangers pour l'environnement, pour la santé.

Informations complémentaires :

Pas d'informations complémentaires.

Objet de la révision :

Il s'agit de la version 05 de ce document qui correspond à une mise à jour.

Elle répond aux exigences de l'Annexe II modifiée du Règlement REACH 1907/2006/CE et à celles du Règlement CLP 1272/2008/CE.

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
--

Informations supplémentaires :

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité sont conformes aux dispositions des Règlements (CE) no. 1907/2006 et (UE) no. 878/2020 et leurs amendements. Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances et sur les principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit concerné, à la date indiquée. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce produit et non pas comme une garantie ou une spécification qualité au niveau de ses propriétés. Les informations données satisfont aux dispositions réglementaires communautaires en vigueur. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires nationaux en vigueur.